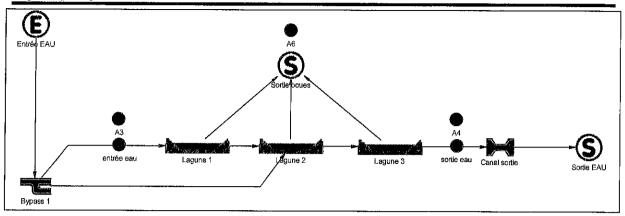
Synoptique de la station



Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : Monsieur HAUTIN : adjoint

Monsieur LE BRETON : agent technique

Nom du technicien : Denis MOUGEL, Stéphane DEVAUD

Heure de la visite : 9h30
Conditions météorologiques : Averses
Hauteur des précipitations : 1 mm

Dans le cadre de la convention qui lie la commune au Département du LOIRET, un bilan sur 24 heures a été réalisé à la station d'épuration.

Ces mesures participent au respect des obligations réglementaires de la commune définies par l'arrêté du 21/07/2015 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées (article 17 § IV).

Les mesures ont été effectuées du lundi 14 novembre 2016 à 10 h au mardi 15 novembre 2016 à 10 h.

Elles ont pour but de déterminer la pollution reçue par l'installation, les rendements épuratoires et les éventuels problèmes.

Deux points de prélèvements ont été installés :

- Entrée station:

Installation d'un seuil à mince paroi et d'un débitmètre bulle à bulle pour la mesure des débits (au niveau du regard en amont immédiat de la lagune) et d'un échantillonneur de type Avalanche Isco réfrigéré (au niveau du regard au débouché du réseau de collecte) asservi au débit pour les prélèvements.

<u>Sortie station</u> (sortie du 3e bassin) :
 Installation d'un échantillonneur de type Isco réfrigéré asservi au temps pour les prélèvements.